



PUBLICATION DES ACTES DU CONGRÈS

- La maison d'édition Walter de Gruyter va publier les actes du XXVIe Congrès International de Linguistique et philologie romanes.
- L'édition se fera en papier. En outre, et grâce à la gentillesse de la maison d'édition et du Comité Organisateur du Congrès, les congressistes qui en auront fait la demande recevront un CD contenant toutes les communications et conférences publiées.
- La date du dernier délai pour rendre la version définitive des articles sera le **15 décembre 2010**.
- Tous les articles devront suivre les **Normes de publication** établies par la maison d'édition. Les articles qui ne suivront pas ces normes seront renvoyés aux auteurs concernés. Vous pouvez télécharger les **Normes** à l'adresse suivante:

<http://www.uv.es/cilfr2010/normes.pdf>

- Le texte de l'article devra être inséré sur le formulaire: **Modèle de document** que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante:

<http://www.uv.es/cilfr2010/model.rtf>

- Le format des articles sera obligatoirement **RTF** (les documents avec ce format peuvent s'ouvrir ou se fermer depuis n'importe quel système de traitement de textes). Il faudra obligatoirement adjoindre aussi une copie en format **PDF**.
- Les articles seront envoyés en pièces jointes à l'adresse électronique du Congrès: **cilfr2010@uv.es** Les articles envoyés à d'autres adresses électroniques ne seront pas pris en compte. Le nom du document envoyé en pièce jointe devra nécessairement suivre le schéma suivant:

n° de la section (2 chiffres) + souligné + nom + point + rtf

exemples: 12_perez.rtf 03_oliveira.rtf 08_olafson.rtf

En cas de plusieurs auteurs, mettre uniquement le nom du premier. Pour le document en **PDF**, suivre le schéma suivant:

n° de la section (2 chiffres) + souligné + nom + point + pdf

- Les articles auront un maximum de 12 pages, interligne simple, conformément aux normes de publication.
- Tous les articles seront révisés par les membres des sections correspondentes. Pour être publiés, les articles devront satisfaire des exigences minimum de qualité.
- Les coordinateurs des Tables Rondes se chargeront de recueillir et d'envoyer au Comité organisateur les textes des interventions faites lors des dites Tables Rondes. Ces textes devront suivre également les **Normes de publication**.
- Tous les articles qui ne suivront pas soigneusement les dites normes seront renvoyés aux auteurs. Ceux-ci disposeront de 10 jours pour corriger les erreurs.